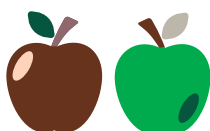


CUPROXYDE 50

Le nouvel
hydroxyde
de cuivre, encore
plus pratique !



La nouvelle solution cuivre sans contrainte

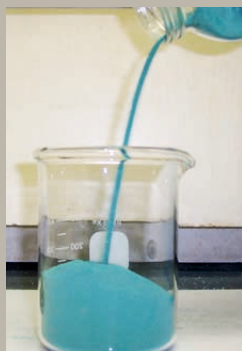
- ✓ **La sécurité renforcée pour votre vignoble**
Grâce à la qualité des cuivres Nufarm en formulation WG
- ✓ **La souplesse et la facilité de votre protection contre le mildiou**
Une dose pratique, modulable avec peu de contraintes
- ✓ **Confort d'utilisation et de mise en oeuvre**
une parfaite sélectivité et une très bonne compatibilité en mélange
- ✓ **Polyvalence d'usages**
Une étiquette large avec des homologations en vigne, en arboriculture et en maraîchage

CUPROXYDE 50

Cuproxyde 50 s'utilise en vigne de façon préventive pendant tout le cycle de végétation :

**Dose vigne recommandée : 1 kg/ha à 1,5 kg/ha
Soit 500 à 750 g de Cu métal/ha/application**

Son homologation permet d'atteindre des grammages de cuivre plus élevés pour plus de souplesse en cas de pression maladie forte.



Sa formulation WG permet un versage sans poussière pour plus de sécurité.

Culture	Usages	Dose max d'emploi	Nombre max d'applications	DAR	ZNT		
Vigne	Mildiou	6 kg/ha	Non précisé (max 28 kg de cuivre métal/ha/7 ans)	21 jours*	5 mètres		
	Bactérioses	8 kg/ha			5 mètres		
Pêcher	Coryneum et Polystigma	0,5kg/hL			Non précisé (max 28 kg de cuivre métal/ha/7 ans)	21 jours*	20 mètres*
	Cloque	0,5kg/hL					
Déperissement bactérien	0,5kg/hL						
	Bactérioses	0,5kg/hL					
Abricotier	Coryneum et Polystigma	0,5kg/hL					
	Bactérioses	0,5kg/hL					
Cerisier	Coryneum et Polystigma	0,5kg/hL					
	Bactérioses	0,5kg/hL					
Noisetier	Bactérioses	0,5kg/hL					
Noyer	Bactérioses	0,5kg/hL					
	Maladie de l'œil de paon	0,5kg/hL					
Olivier	Bactérioses	0,5kg/hL					
	Chancre européen	1kg/hL					
Pommier	Tavelure	0,5kg/hL					
	Bactérioses	0,5kg/hL					
Prunier	Bactérioses	0,5kg/hL					
Laitue Scarole frisée	Bactérioses	5 kg/ha					
Pomme de terre	Mildiou	10 kg/ha					
	Mildiou	2,5 kg/ha					
Tomate	Bactérioses	8 kg/ha					
	Mildiou	2,5 kg/ha					
PPAMC	Bactérioses	5 kg/ha					
	Bactérioses	5 kg/ha					

Marque : Cuproxyde 50
Numéro d'AMM : 8200024
Composition : 50% Hydroxyde de cuivre
Formulation : WG

Classement : 

DANGER : H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ZNT : 5 mètres

DRE : 24 heures

Seules les utilisations entraînant une application totale maximale de 28 kg de cuivre par hectare sur une période de 7 ans sont autorisées depuis le 1^{er} janvier 2019.

* Les informations relatives aux DAR et ZNT dans ce tableau sont des recommandations de la part de Nufarm. Les informations réglementaires faisant foi étant celles mentionnées sur l'étiquette du sac.

 **Nufarm**
Grow a better tomorrow

CUPROXYDE 50 distributeur de l'AMM : Nufarm SAS - 28 bd Camélinat 92230 Gennevilliers - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45 - www.nufarm.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégier chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/eco-citoyen> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytoproducts.com - Mai 2019. Annuler et remplacer toute prescription précédente.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, rincer avec précautions à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P501: Éliminer le contenu, récipient, valve en respectant les instructions d'utilisation des produits dangereux conformément à la réglementation nationale. P503: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. EUH401: - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.